



Communiqué de presse

Paris, le 11 septembre 2018

Acquisition par préemption en vente publique d'un placard manuscrit inédit de Marcel Proust (1871-1922) au bénéfice de la collection d'un musée de France dédié à l'écrivain en région Centre-Val de Loire

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, se félicite que, dans le cadre de la vente publique dédiée aux livres et manuscrits et organisée par la société Sotheby's le jeudi 23 mai 2018, l'Etat ait pu exercer son droit de préemption aux fins d'acquérir pour les collections d'un musée de France associatif, la Maison de Tante Léonie – Musée Marcel Proust à Illiers-Combray, labellisée "Maisons des illustres", une pièce remarquable parmi la soixantaine de lots d'archives proustiennes mis en vente par la petite-nièce de Marcel Proust, Marie-Claude Mante, et pour la plupart provenant en ligne directe de l'écrivain.

Le lot préempté (n° 181 de la vente) a été remis à la Société des Amis de Marcel Proust ce mardi 11 septembre 2018. Il sera exposé à Illiers-Combray en 2019, à l'occasion du centenaire du prix Goncourt décerné à l'écrivain pour *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*.

Le manuscrit concerne en effet un extrait de ce deuxième volume de *À la recherche du temps perdu*. Il s'agit d'un placard inconnu, issu de l'exemplaire de luxe sur papier bible qu'Adrienne-Suzanne Mante-Proust, dite Suzy, mère de Marie-Claude Mante, avait reçu de son oncle Marcel. Composé de 19 fragments, dont 5 grands entièrement manuscrits et 5 imprimés avec des annotations manuscrites, répartis en 5 colonnes sur une feuille in-folio, il résulte de l'idée originale de la dactylographe de la *Nouvelle Revue Française* (N.R.F.), Melle Rallet, de coller ensemble des morceaux de manuscrits et d'épreuves sur de grandes feuilles dans le cadre de la préparation de la première édition du volume, qui eut lieu le 23 juin 1919. Proust, qui avait apprécié la méthode de la dactylographe, souhaita que soit produite une édition de luxe de l'ouvrage, ce qui fut réalisé en 1920 sous la forme d'un tirage limité à 51 exemplaires sur papier bible, dont chacun était muni, outre un portrait de l'auteur en héliogravure, de deux des placards confectionnés par Melle Rallet. Il semble que l'exemplaire offert par Proust à sa nièce Suzy en août 1920 en comportait même trois. Toujours est-il que ces placards, dispersés à l'occasion de ce tirage prestigieux, apportent des informations importantes sur la genèse du texte et que celui qui vient d'être préempté, tout à fait unique et correspondant aux pages 39 à 52 des *Jeunes filles en fleurs* dans l'édition de la Pléiade, présente ainsi des variantes importantes par rapport à la version du texte publiée en 1919.

Cette acquisition représente donc un enrichissement très important pour les collections conservées par la Maison de Tante Léonie – Musée Marcel Proust, géré par la Société des Amis de Marcel Proust et des Amis de Combray. Ce projet, mené sous l'impulsion de cette association, a bénéficié de l'accompagnement financier de l'Etat, au moyen du Fonds du patrimoine, de la région Centre-Val de Loire, par le Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM), et du Département de l'Eure et Loir, qui assure désormais la gestion scientifique des collections et porte le projet de rénovation du musée en lien avec la Société des amis.

La ministre de la Culture salue la réussite de cette opération importante, permettant l'entrée dans les collections d'un musée de France en région d'une telle pièce rare et inédite de cet écrivain français majeur qu'est Marcel Proust, acquisition qui s'inscrit, de plus, dans la perspective de la célébration en 2019 du centenaire du Prix Goncourt obtenu par *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* en 1919.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Ministère de la Culture
Département à la communication
Françoise Brézet : 01 40 15 78 14
francoise.brezet@culture.gouv.fr